

**Master Génie civil urbanisme**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Génie civil urbanisme. 2009, Université de La Réunion.  
hceres-02035557

**HAL Id: hceres-02035557**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035557>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : LA REUNION

Établissement : Université de La Réunion

Demande n° S3100022271

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Génie civil et urbanisme



Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Cette mention repose sur l'ancienne mention « Espace, construction et environnement », qui comportait cinq spécialités, pour proposer une nouvelle mention intitulée « Génie civil urbanisme » qui comporte maintenant trois spécialités.

Les anciennes spécialités, « Espace et réseaux » et « Génie urbain et environnement », fusionnent au profit de la spécialité « Génie urbain ».

La spécialité « Architecture et qualité environnementale des bâtiments » est maintenue dans son format initial.

La nouvelle spécialité « Physique du bâtiment et environnement » résulte de la fusion des spécialités « Physique du bâtiment et de systèmes complexes » et « Génie civil et environnement », et continue à être délocalisée à Madagascar.

Les objectifs scientifiques sont de former des cadres polyvalents pour le suivi, la gestion des chantiers, l'ingénierie du bâtiment, le management, les énergies renouvelables la maîtrise de l'énergie tout en appliquant les règles de haute qualité environnementale.

Les débouchés visés sont dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de l'énergétique, de l'aménagement et de l'environnement.

La formation s'appuie sur plusieurs laboratoires reconnus sans que ces derniers soient en prise directe avec les problématiques du master.

Les flux constatés d'étudiants sont bons pour la filière « Génie urbain » et nettement plus faibles pour la spécialité « Génie civil ». Enfin, les flux annoncés pour la rubrique « Architecture », s'ils sont réalistes, ne reposent actuellement sur aucune donnée. Le devenir des étudiants est satisfaisant mais reste présenté de manière sommaire et devrait être plus détaillé.

- Points forts :
  - Une formation qui présente des objectifs pédagogiques et scientifiques bien définis.
  - Une thématique qui s'inscrit dans une demande locale forte.
  - Un effort de recentrage des spécialités par rapport à la précédente mention.
  - Un bon accompagnement pédagogique et un bon équilibre entre enseignements fondamentaux et appliqués.
  
- Points faibles :
  - Les relations internationales sont faibles.
  - Une évaluation des enseignements menée de manière trop sommaire.

# Avis par spécialité

## Physique du bâtiment et environnement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cette spécialité est issue de la fusion de deux spécialités, l'une professionnelle « Génie civil et environnement » et l'autre « recherche » « Physique du bâtiment et systèmes complexes ». Ce rapprochement se traduit par une restructuration conduisant à un tronc commun suivi de parcours permettant aux étudiants de choisir une orientation professionnelle ou « recherche ».

- Points forts :
  - Un bon adossement « recherche ».
  - Un fort lien avec le monde socio-économique.
  - Un bon taux de réussite.
  - Un bon accompagnement pédagogique.
- Points faibles :
  - Les flux d'étudiants sont relativement faibles.
  - L'évaluation des enseignements est trop sommaire.
  - Le volet international n'est pas très développé.
  - Il y a peu d'intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique.
- Recommandations :
  - Surveiller les flux d'étudiants.
  - Mettre en place une véritable évaluation systématique.
  - Rendre le parcours « recherche » plus pluridisciplinaire.
  - Renforcer l'équipe pédagogique par des professionnels.

## Génie urbain et environnement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette nouvelle spécialité repose sur le tryptique Bâtiment, Ville et Environnement.

- Points forts :
  - Les effectifs sont satisfaisants et le taux de réussite, raisonnable.
  - Une évolution de la formation satisfaisante.
  - Le bon taux d'insertion professionnelle.
  - Une formation pluridisciplinaire sur une thématique porteuse.
- Points faibles :
  - L'évaluation des enseignements est trop sommaire.
  - L'adossement « recherche » reste faible.
  - L'équipe enseignante apparaît pléthorique.
  - La faiblesse du suivi des étudiants.
- Recommandations :
  - Il faudrait développer l'évaluation des enseignements et le suivi des étudiants.
  - S'adosser à une structure « recherche » en lien direct avec la thématique.
  - Modifier l'organisation de la maquette afin de consacrer le semestre n°4 au stage.



## Architecture et qualité environnementale des bâtiments en milieu tropical

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette formation a pour but de transmettre l'acquisition de connaissances sur les matériaux de construction, la conception à haute qualité environnementale, l'étalement urbain et la verticalité des constructions, tout ceci avec des notions d'architecture pour la préservation de la ville, de la biodiversité et de la recherche de l'esthétisme. Cette spécialité repose sur une situation ambiguë dans la mesure où la majeure partie du personnel enseignant est extérieure à l'Université de La Réunion.

- Points forts :
  - La formation repose essentiellement sur l'Ecole d'Architecture de Montpellier.
  - Cette formation est intéressante avec des objectifs bien ciblés.
- Points faibles :
  - La non-ouverture de la formation malgré son habilitation.
  - La formation repose sur des enseignants extérieurs à l'Université de La Réunion.
  - L'ouverture internationale est inexistante.
- Recommandations :
  - Les relations entre l'Ecole d'Architecture de Montpellier et l'Université de La Réunion doivent être mieux précisées.
  - Prévoir d'ajouter un contenu sur les contraintes législatives en matière d'urbanisme.
  - Faire un état des lieux du taux de participation à deux ans pour maintenir ou non cette spécialité.
  - Mettre en place un suivi complet du devenir des étudiants.

## Commentaires et recommandations

- Construire un véritable tronc commun en M1 débouchant sur les trois spécialités.
- Le volet international est à développer.
- Mettre en place un véritable dispositif plus complet pour l'évaluation des enseignements.
- Le suivi des étudiants doit être effectué dans la durée et mieux détaillé.
- Renforcer l'équipe pédagogique par la présence de professionnels.
- Redéfinir et préciser les débouchés professionnels.